

# LE COTENTIN LANCE UN GRAND PROGRAMME D'AMÉNAGEMENTS ET D'EXTENSION DE ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Jeudi 13 octobre, David MARGUERITTE, Président de l'Agglomération du Cotentin, accompagné de Benoit ARRIVÉ, Vice-Président au Développement Économique, Emploi et Insertion, d'Alain CROIZER, Président du Pôle de Proximité du Cœur du Cotentin et de Jacques COQUELIN, Maire de Valognes, ont présenté le programme de construction ou d'extension des Zones d'Activité Économiques du territoire. L'objectif ? Proposer aux chefs d'entreprises de nouveaux espaces, à un prix d'achat équilibré, tout en s'intégrant dans un environnement économique et professionnel créateur de réseau. À cette occasion, ils ont été reçus par Alexis PORÉE directeur général du laboratoire OptimHal-ProtexSom,

situé sur la zone d'activité d'Armanville de Valognes.

## Rappel du contexte

L'Agglomération du Cotentin, en tant qu'EPCI, est seule compétente parmi les collectivités pour mener des projets d'aménagement et de commercialisation de zones d'activité.

Elle en gère 42, soit près de 364 HA de terrains, répartis de manière homogène sur le territoire du Cotentin et issus des anciennes communes ou communautés de communes. En 2022, près de 600 entreprises et 9 000 emplois ont été recensés sur ces zones.

De fait, le tissu économique cotentinois est très dynamique, avec des projets d'entreprises de belle qualité, productifs et garants de valeur ajoutée notamment en termes d'emplois.

« *Le Cotentin a à cœur de proposer une gestion de projets et une gestion foncière de première qualité. Les projets sont sélectionnés de façon à optimiser au mieux le foncier dont il dispose* » précise David MARGUERITTE, Président du Cotentin.

Aujourd'hui, le Cotentin dispose de moins de 5% de disponibilités foncières, si on tient compte des options en cours.

Naturellement, l'Agglomération n'a pas attendu la fin de la commercialisation

des espaces pour lancer de nouvelles opérations.

### **83 HA pour répondre à la dynamique économique du territoire**

L'Agglomération œuvre sur d'autres projets pour reconstituer une offre économique foncière, accompagner une dynamique portuaire, préserver et optimiser le foncier disponible : densifier les parcelles, sélectionner les projets créateurs de valeur ajoutée, contrôler les pratiques spéculatives, sécuriser et contrôler la destination des terrains.

*« Ainsi, à horizon 2028, plus de 83 HA de terrains supplémentaires seront proposés aux entreprises, avec un programme d'achat équilibré, tout en s'intégrant dans un environnement économique et professionnel créateur de réseaux »* détaille Benoit ARRIVÉ, Vice-Président au Développement Économique, Emploi et Insertion.

Par exemple :

+ 7 HA à la zone Bénécère à Cherbourg-en-Cotentin ;

+ 18 HA à Collignon, avec le Projet Port de Normandie ;

+ 20 HA à Valognes (dont un centre routier destiné aux activités portuaires).

Ces extensions vont permettre de reconstituer une offre d'implantation de qualité offrant aux entreprises de bonnes conditions pour porter leurs projets. De telles zones viendront renforcer l'attractivité du territoire et favoriseront l'emploi local.

#### **Focus sur ProtecSom**

**OptimHal-ProtecSom** est une PME normande de recherche qui conçoit et fabrique en France des dispositifs

médicaux pour la déposition pulmonaire des médicaments, l'asthme et l'allergie.

L'entreprise, qui consacre un tiers de ses ressources directement à la recherche, se développe en partie grâce à une politique volontariste de partenariats :

- Partenariats pour la distribution de ses dispositifs qui sont actuellement disponibles dans **30 pays** au travers d'un réseau de **15 partenaires** distributeurs exclusifs ;
- Partenariats en recherche avec plusieurs équipes universitaires en France, au Canada et aux États-Unis ;
- Partenariats industriels dont un récent avec le site normand de Bosch pour l'industrialisation de d'un dispositif électronique.

L'entreprise ProtecSom est un excellent exemple pour illustrer l'action de l'Agglomération dans son intervention en matière d'identification d'espaces d'accueil.

De fait, le Cotentin a mis en œuvre tous les moyens en sa possession pour trouver un terrain disponible pour accueillir l'entreprise qui peut ainsi mener à bien, son projet de qualité, créateur de valeur ajoutée et d'emplois sur le Cotentin.

#### **En savoir plus :**

**Sébastien DUFALLY**

**Directeur**

**Direction du développement économique, emploi, enseignement supérieur, recherche et innovation**

Sebastien.dufally@lecotentin.fr

Ligne directe : 02 50 79 17 68